

Le 3 avril 2018

Par SDÉ, courriel et messagerie

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité (normes INT-004-3.1, INT-009-2.1, INT-010-2.1, VAR-001-4.2 et PRC-006-3) d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4025-2017 / Notre dossier : R055210 JOT**

Chère consoeur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les informations relatives à la norme PRC-006-3 (**HQCF-7, document 1**), ainsi qu'une liste des pièces révisée dans le dossier cité en objet.

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le Coordonnateur s'assurera de la participation d'un représentant du *North East Power Coordination Council* lors de la séance de travail du 12 avril 2018, afin de couvrir les aspects liés au développement de la norme PRC-006-3.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) *Jean-Olivier Tremblay*
JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

p. j.